



AVA

Siège social : 2 rue de Chaumont 22370 Pléneuf Val-André
ava.pleneufvalandre@wanadoo.fr www.avapva.com

Association déclarée et **agréée** en Préfecture depuis le 6 septembre 1974

Flash information

22 octobre 2025

La municipalité de Pléneuf Val-André vient d'apprendre que la création d'une plateforme courrier à Lamballe entraînera une réorganisation du service de distribution du courrier et la délocalisation des facteurs à Lamballe.

La couverture postale du territoire

En 1997 une directive européenne contraint les états membres de l'union à la libération totale du marché des services postaux pour janvier 2011. La poste s'est tout d'abord transformée en établissement public à caractère industriel et commercial en 1991 puis en société anonyme à capitaux publics en 2010. **Depuis mars 2020** la caisse des dépôts et consignations est l'actionnaire majoritaire du groupe avec 66% des capitaux les 34% restant détenus par l'état (La caisse des dépôts et consignations est créée en 1816 pour sécuriser l'épargne des Français, elle est placée sous la surveillance du Parlement et du Sénat).

La poste doit faire face à la concurrence (en particulier européenne) et donc gagner en compétitivité. L'effondrement du courrier est l'un des principaux problèmes (18 milliards de lettres en 2008 – 6 milliards en 2023). Il lui faut baisser les coûts, augmenter la productivité, conquérir des nouvelles parts de marché à l'international et se diversifier au niveau de nouveaux services. Le changement de statut en société anonyme lui permet en particulier de lever des fonds privés (Banque postale et création de la banque privée Louvre).

Après avoir parlé de la théorie mise sur pied par nos élus au niveau européen, il faut faire face à la réalité du terrain. **Les consommateurs attendent d'avoir les mêmes services que précédemment, en particulier conserver des services publics à proximité et à disposition.** Ils observent que ces services disparaissent ou s'éloignent et sont de plus en plus onéreux. Des nouveaux services viendront en concurrence de la poste mais seront-ils intéressants ? Pour les grandes villes peut-être mais pas pour le monde rural . **Le choix de fermer le bureau de poste des villages et de remplacer ce service par une activité postale à la mairie ou dans le dernier commerce du village n'est guère apprécié** « si je veux acheter un steak, je ne vais pas chez le plombier ».

La poste est donc une entreprise publique dont une partie seulement des missions est d'intérêt général. Le législateur a confié à la poste 4 missions de service public : le service universel postal, le transport et la distribution de la presse, l'aménagement du territoire et l'accessibilité bancaire. Ouverture, considération, équité, accessibilité, proximité et sens du service sont les valeurs de la poste défendues par Monsieur Wahl Philippe, actuel patron de l'entreprise publique qui emploie environ 240 000 personnes.

La loi postale de 2010 précise également que La Poste est tenue de maintenir au moins 17 000 points de contact avec 90% de la population de chaque département ayant accès à **un point de contact La Poste à moins de cinq kilomètres et vingt minutes en voiture** de son domicile. L'Arcep est chargée d'évaluer chaque année le coût net de cette mission, afin de fixer la compensation due à La Poste.

L'Etat en 2024, a décidé pour raison budgétaire de réduire de 50 millions d'euros le budget alloué à la présence postale sur l'ensemble du territoire, information annoncée lors du congrès de l'association des maires ruraux de France. Le PDG de la poste a annoncé que l'année 2025 connaîtra également une coupe importante.

La poste est le dernier contact avec les services publics dans les zones rurales dont 62% des communes ont perdu leurs commerces et un distributeur de billets sur six a disparu en 5 ans. **Ces nouvelles coupes dans le budget de la poste va entraîner de nombreuses fermetures, l'impression d'abandon va devenir de plus en plus pressant. Ne pas perdre de vue que la France est l'un des pays les plus ruraux de d'Europe.**

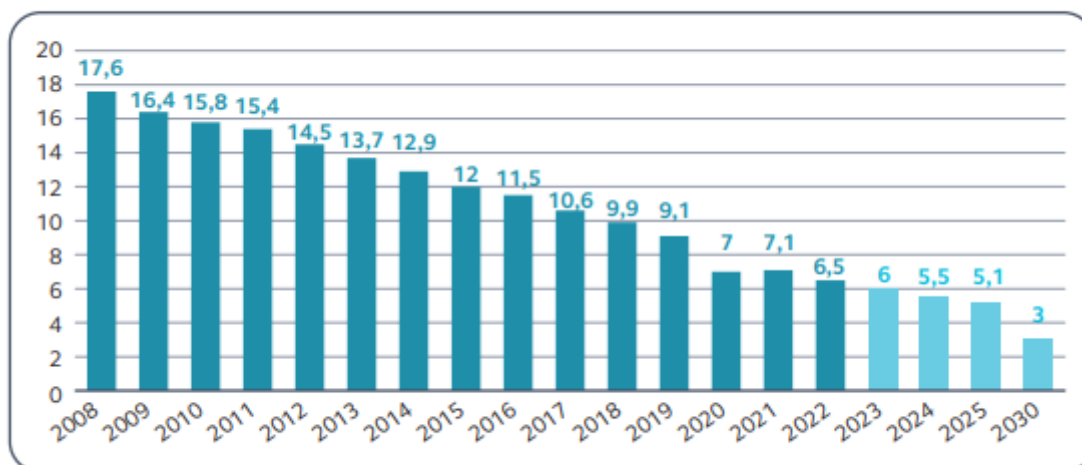
Nos dirigeants se sont beaucoup penchés sur les banlieues, des milliards ont été dépensés pour terminer en cendres. **En traversant la France rurales vous constatez que les commerces ferment les uns après les autres et ne sont pas remplacés. Les villes de 4000 habitants sont maintenant touchées, même les chefs lieux de canton.**

38% des Français vivent en zones rurales, ils seront obligés d'utiliser leur véhicule mais attention une voiture électrique (à plus de 30000 euros). Surtout pas de diesel ou d'essence, ne roulez surtout pas vos cigarettes... Nous sommes loin de l'Europe des Nations.

ANNEXES

	Actionnaires Caisse des dépôts et consignations et État Comité de suivi de haut niveau du contrat d'entreprise entre l'État et La Poste <i>Gouvernement, élu, organisations syndicales, associations de consommateurs</i>			
	Conseil d'administration du groupe La Poste Comité des missions de service public	Contrat d'entreprise entre l'État et La Poste <i>Doit déterminer, pour une durée de cinq ans, le montant des compensations ainsi que les objectifs de qualité de service des quatre missions de service public</i>		
	Service universel postal	Distribution presse	Aménagement du territoire	Accessibilité bancaire
Gouvernance	Gouvernance réglementaire, fixation annuelle des objectifs de qualité de service par arrêté du ministre chargé des postes	Modalités de réalisation de la mission définies dans le protocole du 14 février 2022 entre l'État, La Poste et les éditeurs de presse	Modalités de réalisation de la mission définies dans le contrat de présence postale territoriale 2023-2025 du 15 février 2023, entre l'État, La Poste et l'Association des maires de France	Modalités de réalisation de la mission définies dans la convention entre l'État et La Banque Postale, listant les obligations à la charge de LBP et la rémunération versée par l'État
Suivi de la mission	Commission supérieure du numérique et des postes (parlementaires et personnalités qualifiées)	Observatoire de la qualité de la distribution de la presse abonnée, au sein de l'Arcep (à venir)	Observatoire national de la présence postale (national) Commissions départementales de présence postale (local)	Comité de suivi prévu par la convention État - La Banque Postale (réuni par la direction générale du Trésor)
Tutelle	Direction générale des entreprises	Direction générale des entreprises	Direction générale des entreprises	Direction générale du Trésor
Régulateur	Arcep	Arcep	Arcep	Néant

Graphique n° 4 : volume de courrier domestique (en milliards d'objets)



Source : Cour des comptes, données La Poste

Tableau n° 13 : répartition des points de présence postale

	2013	2016	2019	2021	Sept. 2022
Bureaux de poste	9 692	8 835	7 741	7 273	7 099
Points de contact partenariaux	7 360	8 298	9 266	9 740	10 003
Proportion de points de contact partenariaux	43 %	48 %	54 %	57 %	58 %
Nombre total de points de présence postale	17 052	17 133	17 007	17 013	17 102

Source : La Poste

Tableau n° 11 : trajectoire de compensation des missions (en M€)

Mission	2021	2022	2023	2024	2025	2026
Service universel postal	520	520	520	520	520	nd
Transport et distribution de la presse	87,8	84,2	40	42,8	38,5	32,2
Aménagement territoire	174	174	174	174	174	174
Accessibilité bancaire	338	321	303	287	269	252
Total	1 119,8	1 099,2	1 037	1 023,8	1 001,5	458,2

Source : Commission européenne, traitement Cour des comptes

Notes : Le montant de la compensation 2026 du SUP n'est pas défini, La Poste étant désigné opérateur du service universel jusqu'au 31 décembre 2025. Nd : non disponible.

Cette mission de service public, qui a connu peu d'évolutions au cours des dernières années, notamment en raison de sa très forte sensibilité pour les élus locaux et nationaux, mériterait d'être réexaminée : d'une part, la fréquentation des points de contact de La Poste est en baisse constante³⁶, de sorte que le maintien d'un tel réseau paraît de moins en moins correspondre à un besoin social avéré ; d'autre part, l'articulation entre la mission d'aménagement du territoire du groupe et

les autres politiques déployées en faveur de l'accès aux services publics ne paraît pas parfaitement assurée.

Depuis juillet 2019, cette politique repose sur le dispositif France Services, consistant à installer à moins de 30 minutes de chaque citoyen un guichet unique physique donnant accès dans un seul et même lieu aux principaux organismes de services publics. En septembre 2022, 2 379 France Services existaient, dont 403 gérés par La Poste³⁹.

36. Le nombre de points de contact de la Poste est stable depuis 1975, qui comptait alors 17 169 bureaux. Source : Cour des comptes, 2003.

37. Selon l'Arcep en 2020, le coût moyen d'un bureau de poste géré en propre est 6,9 fois plus élevé que celui d'un point partenaire.

38. Selon La Poste, d'environ 5 % par an en moyenne (chiffres 2020) et plus de 1 000 points de contact reçoivent moins de cinq visiteurs par jour.

39. Les maisons France services sont en majorité portées par des collectivités territoriales (64 % des structures). La Poste porte quant à elle 18 % des maisons (source : Sénat, juillet 2022)

Nous vous avons adressé un flash information traitant de ce problème le 9 décembre 2023.

cf du 18 octobre 2025.

Lamballe-Armor et sa région

Une motion pour le maintien du service postal

Pléneuf-Val-André — Une plateforme courrier va être créée à Lamballe, entraînant la délocalisation des facteurs vers cette structure. À l'unanimité, le conseil municipal, réuni jeudi, a voté une motion.

La municipalité a appris la création d'une plateforme courrier à Lamballe-Armor, ce qui entraîne une réorganisation du service de distribution du courrier et la délocalisation des facteurs de la commune vers ce site.

« Une situation inacceptable », pour le maire Pierre-Alexis Blévin et l'ensemble des élus présents au conseil municipal, jeudi soir.

« La Poste se désengage petit à petit »

Rappelant l'évolution du service postal à Pléneuf depuis 2021, avec une forte diminution des horaires d'ouverture, la fermeture de l'agence un jour par semaine et la suppression du distributeur automatique de billets, le maire constate : « **La Poste se désengage petit à petit de ses missions de service public.** Il y a le risque de voir les services postaux disparaître et confiés aux communes, ce qui est inadmissible. Les agents municipaux ne sont pas formés pour des services qui doivent être portés par des professionnels. »

Une position soutenue par l'ensemble des conseillers municipaux. Michel Coudray, du groupe Alternative solidaire et écologique, dénonce « **un problème de La Poste pléneuvienne qui n'est pas déconnecté des problèmes nationaux** » et « **une situation de confrontation** », qui justifie cette motion.

Dominique Portal, adjoint au maire,



Les réorganisations successives des services postaux dans la commune inquiètent les élus.

PHOTO: OUEST-FRANCE

met l'accent sur son « **inquiétude et une interrogation** » sur le maintien du service pour une population vieillissante, où beaucoup de personnes ont leur compte bancaire à la Banque postale.

Cécile Prost, rejointe par Camille Durand, s'étonne de la volonté de La Poste « **de développer des nouveaux services tout en fermant ses bureaux** ».

La motion adoptée par les élus reprend tous ces arguments, auxquels s'ajoute « **le rôle de lien social et de sécurité** » des facteurs, qui assurent « **un maintien de relations humaines précieuses, notamment auprès des personnes âgées** ».

La motion, adoptée à l'unanimité, sera envoyée à la direction départementale de La Poste, au préfet, aux parlementaires, députés et sénateurs,

au représentant départemental de l'Association des maires de France. Elle sera aussi adressée aux maires des autres communes qui seront impactées par la nouvelle organisation du service du courrier, avec la création de la plateforme à Lamballe-Armor.